

Modalités de publication des Annonces légales

Le Régional est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2024 par arrêté préfectoral dans le département 13 Bouches-du-Rhône.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale : <https://actulegales.fr>.

Arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

NOR : MICE2332581A

(Extraits)

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro hors taxe pour l'année 2024 dans le département 13 Bouches-du-Rhône.

Par dérogation, les annonces suivantes font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire :

| Type d'annonce                                       | Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Constitution au forfait                              |                                                                         |
| Société anonyme (SA)                                 | 387 euros                                                               |
| Société par actions simplifiée (SAS)                 | 193 euros                                                               |
| Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) | 138 euros                                                               |
| Société en nom collectif (SNC)                       | 214 euros                                                               |
| Société à responsabilité limitée (SARL)              | 144 euros                                                               |

| Type d'annonce                                       | Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Constitution au forfait                              |                                                                         |
| Société anonyme (SA)                                 | 387 euros                                                               |
| Société par actions simplifiée (SAS)                 | 193 euros                                                               |
| Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) | 138 euros                                                               |
| Société en nom collectif (SNC)                       | 214 euros                                                               |
| Société à responsabilité limitée (SARL)              | 144 euros                                                               |

| Type d'annonce                                                                                                      | Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) | 121 euros                                                               |
| Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)                                              | 216 euros                                                               |
| Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)                                        | 185 euros                                                               |
| Modification au forfait                                                                                             |                                                                         |
| Transfert de siège / Dirigeants / Nomination-cessation CAC                                                          | 106 euros                                                               |
| Capital / Objet                                                                                                     | 132 euros                                                               |
| Dénomination / Forme / Mouvement associés                                                                           | 193 euros                                                               |

Annonces légales de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 149 euros HT.

Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 108 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives : 64 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives : 35 euros HT.

Annonces légales relatives au changement de nom patronymique : 56 euros HT.

Les annonces légales relatives à plus d'une des modifications font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'insertion une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne. Si l'usage des acronymes usuels est autorisé, les abréviations qui visent à réduire artificiellement la longueur des annonces et qui nuisent à leur compréhension sont interdites.

# ANNONCES LÉGALES

## Bouches-du-Rhône

### Avis civils



**SAS LCS ET ASSOCIES  
NOTAIRES DU COURS MIRABEAU**  
Hôtel du Poët  
Haut du Cours Mirabeau  
13100 AIX EN PROVENCE

### Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe LETROSNE, notaire associé, membre de la Société par Actions Simplifiée dénommée « LCS ET ASSOCIES - NOTAIRES DU COURS MIRABEAU », titulaire d'un office notarial dont le siège social est à AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du Rhône), Hôtel du Poët, Haut du Cours Mirabeau, CRPCEN 13039, le 22 janvier 2024, M. **Gilles MICOLAU**, enseignant chercheur à l'Université d'Avignon, et Mme **Rita Juliana TRAVAILLEUR**, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à (13001) 30 rue Barbaroux. Monsieur est né à MARSEILLE (13003) le 23 octobre 1972, Madame est née à MARSEILLE (13006) le 25 juin 1975. Mariés à la mairie de MARSEILLE (13001) le 16 novembre 2013 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité française. Ont décidé de modifier leur régime de la façon suivante : M. Gilles MICOLAU a mis en communauté un appartement (lot n° 4) dépendant d'un immeuble en copropriété sis à MARSEILLE 1ER ARRONDISSEMENT (BOUCHES-DU-RHÔNE) 13001 30 Rue Barbaroux et 9 rue Barthélemy, cadastré section 806B n° 176 pour 01 a 60 ca, lui appartenant en propre. Cette mise en communauté n'a donné lieu à aucune récompense à la charge de cette dernière. Il a été stipulé dans l'acte une clause facultative de reprise de cet apport en cas de divorce. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire. (L24031018)

### Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jean-Sébastien DURACHER, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Jean-Sébastien DURACHER, Jean-Christophe ROUSSEL et Jessica SAVOURNIN », titulaire d'un Office Notarial à ROGNAC (Bouches du Rhône) 2, place de l'Hôtel de Ville, CRPCEN 13106, le 22 janvier 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial entre Monsieur **Denis Hervé VERAN**, et Madame **Sabine Sandrine Viviane MAGNIEN**, son épouse, demeurant ensemble à CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES (13220) 273 chemin Le Coulet Nés, savoir : Monsieur à MARTIGUES (13117) le 5 mars 1968 et Madame à AVIGNON (84000) le 21 février 1968. Mariés à la mairie de CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES (13220), le 26 août 1995 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. La mise en communauté portant sur un bien immobilier appartenant en propre à Monsieur Denis Hervé VERAN sis à CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES (BOUCHES-DURHÔNE) 13220, quartier "Le Coulet", Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire (L24031485)

## Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Charles FUENTES, Notaire à LA TOUR D'AIGUES, 344 rue Marcel Pagnol, CRPCEN 84034, le 22 janvier 2024, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux : Par: Monsieur **Christian Marie Louis MAILLARD**, et Madame **Florence Emiline Françoise REVERDY**, à AIX-EN-PROVENCE (13100) 30 avenue Henri Pontier. Mariés à la mairie de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) le 1er juillet 1977 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Georges DUBOIS, notaire à MANTES-LA-JOLIE (78200), le 10 juin 1977. A ce régime, les époux conviennent d'adoindre une SOCIETE D'ACQUETS comprenant activement les biens et droits immobiliers ci-après désignés.Madame Florence Emiline Françoise REVERDY déclare apporter: A BORMES-LES-MIMOSAS (VAR) 83230, 15 Lotissement du Domaine de la Baie du GAOU-BENAT, Une maison à usage d'habitation Figurant ainsi au cadastre section BC, numéro 5 Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire. (L24039391)

**OFFICE NOTARIAL**  
3 boulevard Maréchal Juin  
06800 CAGNES SUR MER

### Envoi en possession

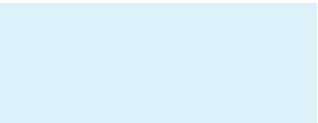
#### Article 1378-1 du Code de Procédure Civile

Madame **Jeannine Marie Victoire MOULIN** en son vivant, retraitée, demeurant à LA PENNE SUR HUVEAUNE (13821), 8, rue Louis Julliard. Née à MARSEILLE (Bouches-du-Rhône), le 23 avril 1933. Est décédée à ROQUEVAIRE (Bouches-du-Rhône), le 17 août 2023, en l'état d'un testament olographe, lequel a fait l'objet d'un procès-verbal de dépôt et de description reçu par Maître Frédéric PASSEBOIS, notaire à RUOMS (Ardèche), le 06 octobre 2023, aux termes duquel le défunt a institué deux légataires universelles. Les oppositions pourront être faites dans un délai d'un mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, à l'Office Notarial de CAGNES SUR MER (06800), 3 boulevard Maréchal Juin. (L24027590)



**Etude de Maître Florence XIBERRAS  
NOTAIRE**  
2, avenue Jean Moulin  
13140 MIRAMAS

Suivant acte reçu le par Me XIBERRAS Florence, 2 Avenue Jean-Moulin 13140 Miramas, M. **TITAH Youssef**, de nationalité marocaine, né le 14/07/1993 à TAZA (MAROC), et Mme **TITAH Jenniffer**, de nationalité française, née WAXIN le 17/04/1988 à Condé-sur-l'Escaut, son épouse, demeurant ensemble à 41 Allée des violettes Les Terrasses 13140 Miramas. Mariés à MIRAMAS (13140) le 11/12/2021 sous le régime de la communauté des biens réduite aux acquêts, ont expressément déclaré adopter le régime de séparation des biens. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me XIBERRAS Florence. (L24037827)



## Constitutions



**Renaud PINATEL  
JérémY VIDAL  
NOTAIRES ASSOCIÉS**  
7, chemin du Mont Gibaou  
Les Coteaux du Bregadan  
13260 CASSIS

Suivant acte reçu par Maître Renaud PINATEL, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle Renaud PINATEL et Jeremy VIDAL, titulaire d'un Office Notarial à CASSIS,, le 25 janvier 2024, a été constituée une **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE** ayant les caractéristiques suivantes : **Objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers Dénomination sociale est :

**CASATICI**  
**Siège social** : AIX-EN-PROVENCE (13090), 43 boulevard de Lattre de Tassigny Bastide Brunet, Villa 1. **Durée** : 99 années **Capital social** : MILLE EUROS (1.000,00 EUR). Apports : en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Gérant** : Madame Béatrice Danielle PIONE demeurant à AIX-EN-PROVENCE (13090) 43 boulevard de Lattre de Tassigny Bastide Brunet, Villa 1. **Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AIX-EN-PROVENCE. Pour avis Le Notaire.** (L24040468)



**CABINET LAMBALLAIS  
ET ASSOCIES**  
SALON-DE-PROVENCE  
FOS-SUR-MER  
SIMIANE-COLLONGUE  
contact@clea-avocats.fr

**Dénomination :**  
**CMM PRO**

**Forme : SCI Capital : 100 € Siège :** Rue Victoire De La Mame - 13700 MARI-GNANE **Objet** : Acquisition, gestion, administration, location de biens immobiliers **Durée** : 99 ans **Gérant** : Christophe CAG-GIA, 14 Avenue Mozart - 13500 Martigues **Immatriculation** : RCS Aix en Provence (L24033637)

Par ASSP en date du 16/12/2023, il a été constitué une **SAS** dénommée :

**MED RENOV**

**Siège social** : 24 BOULEVARD LARRAT 13010 MARSEILLE 10 **Capital** : 1000 € **Objet social** : Peinture, Ravalement, Intérieur, Extérieur, façadier, maçonnerie généra **Le président** : M EL FETNI MO-HAMED ALI demeurant 24 boulevard LARRAT 13010 MARSEILLE 10 élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation au RCS** de MARSEILLE. (L24033750)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/01/2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : - **Dénomination sociale** :

**AGRICOLES SERVICES**

- **Forme : SAS - Capital social** : 1000€ - **Siège social** : 2 rue de Cascina - 13200 ARLES - **Objet social** : Prestations de services agricoles - **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation au RCS** de Tarascon - **Président** : - Monsieur KHALOUKY Yassin domicilié à 2 rue de Cascina - 13200 ARLES Cession libre (L24034158)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LANCON-PROVENCE du 23 janvier 2024 Il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont : **Dénomination sociale** :

**LE TERMINUS**

**Forme : Société Civile Immobilière Capital** : 1 000 Euros, divisé en 1000 parts sociales de 1 € chacune, entièrement libérées. **Siège social** : 277 Chemin du Puits de L'Olivier - 13680 LANCON-PROVENCE **Objet** : - l'acquisition et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâti dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. **Durée** : 99 années à compter de l'**immatriculation au Registre** du commerce et des sociétés. Apports en numéraire : Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire dont le montant s'élève à 1000 Euros. **Gérance** : Monsieur Mohamed ES-SAÏDI Né le 8 Juillet 1987 à Aix-En-Provence De nationalité Française, Marié avec Madame Marjorie, Nathalie MAÏDA, née le 8 Décembre 1988 à Aix-En-Provence, le 12 mai 2012 à BEAU CHAMP (Maurice) sous le régime légal prévu par la Loi Mauricienne ET Madame Marjorie, Nathalie MAÏDA, épouse ES-SAÏDI Née le 8 Décembre 1988 à Aix-En-Provence De nationalité Française, Mariée avec Monsieur Mohamed ES-SAÏDI, né le 8 juillet 1987 à Aix-En-Provence, le 12 mai 2012 à BEAU CHAMP (Maurice) sous le régime légal prévu par la Loi Mauricienne Domiciliés et demeurant ensemble 277 Chemin du Puits de L'Olivier - 13680 LANCON-PROVENCE **Cession de parts** : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties entre associés. **Immatriculation : La Société sera immatriculée au RCS de SALON DE PROVENCE** (L24034846)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SIMIANE COLLONGUE du 24 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme : Société par actions simplifiée Dénomination** :

**NC.INSTALPLV**

**Siège** : 883 C route de Mimet, 13109 SIMIANE COLLONGUE **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation au Registre** du commerce et des sociétés **Capital** : 1 000 euros **Objet** : La vente et prestation de services lié au métier d'étagiste-décorateur dans le domaine de la communication, publicité, décoration, agencement, merchandising, événementiel, conception, création ainsi que toutes les activités connexes s'y rapportant. **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre. **Agrement** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : Nicolas COUSIN, demeurant 883 C route de Mimet, 13109 SIMIANE-COLLONGUE La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de AIX EN PROVENCE. **Pour avis, Le Président** (L24034378)



**EL SOL Y LA LUNA**

**SARL Capital** : 1.000 euros **Siège** : 55C boulevard Rodocanachi 13008 MARSEILLE Suivant acte sous seing privé à Marseille le 24 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : SARL **Dénomination** : EL SOL Y LA LUNA **Siège** : 55C boulevard Rodocanachi 13008 Marseille **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation au Registre** du commerce et des sociétés Capital : 1.000 euros **Objet** : - Photographie, studio de photographie, tournage et réalisation de vidéos et de reportages pour les particuliers et les entreprises, - Réalisation de shootings photos, prise de photographies pour le compte d'entreprises dans le cadre de leur campagne de communication et publicitaire sur tout support, comprenant tout type de prises de vue, retouches, montage, tirages et reproduction, - Réalisation de shootings photos et prise de photographies pour le compte de particuliers, comprenant tout type de prises de vue, retouches, montage, tirages et reproduction, - Achat et revente de photographies sur tout type de support, - Réalisation de vernissages de photographiques et de vidéos Sous réserve des dispositions légales, chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales. Transmission des parts sociales : La cession des parts sociales de l'actionnaire unique est libre. **Gérant** : Madame BERJAOUI Akila, demeurant 55C boulevard Rodocanachi 13008 Marseille La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de Marseille. (L24033536)

Suivant acte du 26.12.2023, il a été constitué la société ayant les caractéristiques suivantes : **Forme : SASU Dénomination** :

**BRICOLEURS AUBAGNE**

**Objet** : SALON DE THE, TRAITEUR, PATISserie, SNACK, RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE ET A EMPORTER, VENTE A EMPORTER, GLACIER, BRAS-SERIE **Siège social** : Centre d'affaires Alta Rocca, 1120 route de Gémenos 13400 AUBAGNE **Durée** : 99 ans **Capital** : 1000 € **Président** : SAS BRICO & CO au capital de 500.000,00 euros dont le siège social est 33 Traverse Chevalier 13010 Marseille, **immatriculée** au RCS Marseille sous le numéro 921 629 978 **RCS** : immatriculation au GTC Marseille, **Agrement** : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. (L24038309)

Suivant acte reçu par Me Sandrine CAL-ZONE-CONSOLIN, notaire à MARSEILLE, le 22/01/2024, une **SCI** a été constituée. **Dénomination** :

**STREAMLINE**

**Capital** : 1000 € **Siège** : ROQUEVAIRE 13360, 70 Chemin des Lavandières. **Objet** : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, ainsi que la vente de tels biens et droits immobiliers dans le cadre d'une gestion patrimoniale. **Durée** : 99 ans. Apports en numéraire : 1000€ **Gérant** : Monsieur Cyrille MOTTE-VOISIN et Madame Sonia RISSER demeurant ensemble à ROQUEVAIRE 13360, 70 Chemin des Lavandières. Immatriculation R.C.S MARSEILLE. **Pour avis - Le Notaire.** (L24038132)

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 24 janvier 2024 Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** :

**JAME'S PROVENCE PROPERTY**

**Forme : S.A.S Siège social** : 7 Lot les arrièrades 13103 Mas Blanc des Alpilles **Objet** : Agence immobilière, négociation achat-vente, location de tout bien ou droit immobilier, ainsi que l'acquisition et la vente d'entreprise et fonds de commerces Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. **Capital** : 10 000€ **Durée** : 99 ANS **Président** : Madame Emilie, Madeleine, Juliette, AUTIN épouse CAULFIELD Demeurant : 7 Lot les arrièrades 13103 Mas Blanc des Alpilles ADMISSION AUX ASSEMBLEE ET DROITE DE VOTE : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associes dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. CLAUSES RESTREIGNANT LA LIBRE CESSIBILITE DES ACTIONS : Sont libres les cessions d'actions entre actionnaires ainsi que les cessions consenties par un actionnaire à une société qu'il contrôle directement ou indirectement a plus de 50% du capital ou des droits de vote ou qui contrôle directement ou indirectement plus de 50% de son capital ou de ses droits de vote. Toutes les autres cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable des actionnaires délibérant à l'unanimité. **Immatriculation : La Société sera immatriculée au RCS de TARASCON. Pour avis, La Présidence** (L24037796)

Avis est donné de la constitution de la **EURL RCJ**

au capital de 1 000 €. **Siège** : 2703 ROUTE DE SISTERON 13100 AIX EN PROVENCE. **Durée** : 99 ans à compter de l'**immatriculation au RCS** d'AIX-EN-PROVENCE. **Objet social** : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ; La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ; Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de daton en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000,00 €. La cession des parts de l'associé unique est libre. **Gérant** : Monsieur Rémi CHAUPIN, demeurant 421 ROUTE DE SAINT CANADET 13770 VENELLES (L24031395)

Il a été constitué la **SASU** suivante : **Dénomination** :

**HOLDING HMN**

**Siège social** : 37/47, avenue du Lauron 13940 MOLLEGES **Objet** : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratifs, comptable, technique, commercial, financier ou autres. La par-